

Garantie Responsabilité Civile Décennale



BATIZ 



POUR QUI ?



- Entreprise jusqu'à 500 000 € de CA
- Jusqu'à 10 salariés

LIMITES DE GARANTIE



- Chantier jusqu'à 300 000 €
- RC jusqu'à 5 000 000 €
- Franchises 3 000, 5 000, 7 000 €

LES +



- Reprise du passé 24 mois
- Nomenclature FFA
- Constructions à ossature bois
- Fondations spéciales

EXCLUSIONS



- 3 sinistres maximum au cours des 24 derniers mois pour un maximum de 25 000 €
- Sociétés non assurées depuis plus de 7 ans
- Résiliation compagnie pour sinistre
- Résiliation compagnie pour fausse déclaration